

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SR/FL n° 2018.089

Marmande le 26 avril 2018

**Procès-verbal du conseil municipal
du Lundi 9 Avril 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

Jean-Pierre Marchand est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du conseil du 5 mars 2018 est adopté à l'unanimité.
M.CERUTI demande d'apporter des modifications à la page 9.

M. le MAIRE précise dans son préambule que notre ville a été sélectionnée pour bénéficier du dispositif « Action cœur de ville ».

Il précise que l'on constate une déstabilisation de ce que l'on appelle aujourd'hui la France périphérique.

Toutes les études le montrent les métropoles accroissent.

Ceci va permettre de déployer des projets, d'aller plus loin. Il faudra travailler avec la Préfecture, les services de l'Etat. Il faudra mettre en place toute l'opérationnalité, l'architecture territoriale. La mise en place par anticipation du SCOT, la modification du PLU sont des documents qui ont permis les actions de redynamisation du centre-ville, avec par exemple l'interdiction de tout ce qui peut bloquer un centre-ville.

M. Le Maire précise qu'il subsiste un seul domaine où il n'y a pas de solution d'intervention publique : l'implantation des restaurants.

Dans les années à venir un arrêt des extensions des grandes surfaces sera mis en place.

M. Le Maire souligne que tout est fait pour maintenir les services publics en centre-ville, le conservatoire a été relocalisé en centre-ville dans ce sens, le Centre de loisirs pourra être importé en centre-ville.

Il précise que l'habitat va devenir la problématique centrale dans la convention du centre-ville. Il ajoute que des plans ambitieux de requalification de ses logements vont être proposés. Il est nécessaire d'être en veille.

Le stationnement est le dernier axe établi pour défendre le centre-ville. On assiste aujourd'hui à la déviation de l'impôt vers l'amende. M. Le Maire explique que dans certaines villes on va jusqu'à verbaliser les vélos.

Il considère que la zone bleue est une belle réussite.

Un autre projet est à suivre, celui des emplois francs. Il est prévu que les embauches au sein des quartiers prioritaires soient aidées.

Le projet CESAme est l'occasion de développer l'emploi. Une période intense de travail a été entamée. La collectivité est prête à travailler, il ne manquait plus que les budgets.

Il souligne que le reste à charges va permettre à la collectivité de mieux investir en périphérie.

Le premier mandat est concentré sur le centre-ville et le second sera axé sur la périphérie.

M. Le Maire est très fier de présenter le budget, la qualité des comptes proposés. Le budget est le résultat du bon travail des agents communaux et leur carrière sera valorisée dans ce sens.

La baisse des dotations doit nous faire réfléchir à une meilleure organisation, mieux investir pour le désendettement de l'Etat.

Deux chantiers de révision de politique publique ont avancé. Les charges à caractère général ont baissé, on est sur une responsabilisation des budgets.

Dossier n°1 - Convention relative au financement aux travaux de mise en accessibilité des quais de gare de Marmande

M. Le Maire présente le dossier.

Le projet consiste à construire une passerelle métallique pour voyageurs avec un escalier et un ascenseur sur chaque quai. La passerelle sera située proche du bâtiment voyageur côté Bordeaux.

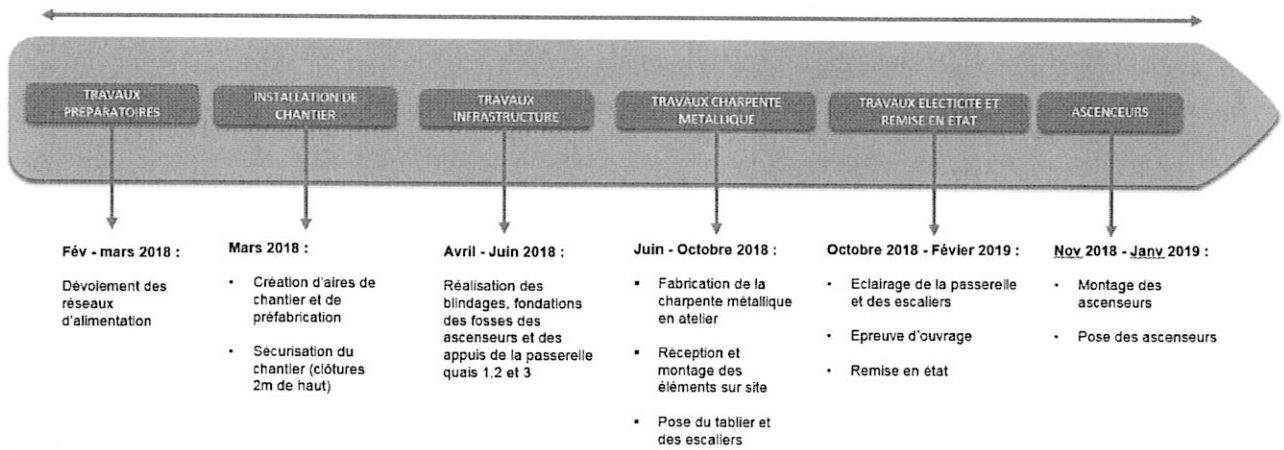
Elle sera construite sur les quais 1 à 3 de la gare de Marmande. Elle permettra un franchissement sécurisé des voies ferrées 1 à 3.

A la mise en service de la passerelle, pour des questions de sécurité, la Traversée Voie Piétonne (TVP) sera supprimée et le passage souterrain fermé.

La seconde phase est la mise en accessibilité des quais. Ce projet va être cofinancé avec l'agglomération. La région voulait réduire la longueur des quais. En cas de réduction, il était impossible de recevoir des inter-cités, des TGV.

M.Couzigou a défendu ce dossier.

Depuis le 05 février 2018 et jusqu'au 30 novembre 2018, l'emplacement de stationnement réservé au personnel du Centre Hospitalier Intercommunal Marmande Tonneins est temporairement déplacé. Cet espace accueille momentanément la base travaux du chantier SNCF Réseau.



En Mars 2018, une plaquette « Info travaux » a été diffusée aux riverains, aux commerçants, à la mairie de Marmande et à Val de Garonne Agglomération.

De même un communiqué de presse annonçant les travaux, les opérations « coup de poing », et l'avancement du chantier sera fait.

En gare une signalétique temporaire pendant la durée du chantier sera mise en place.

Pour ce projet de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des quais 1, 2 et 3 de la gare de Marmande le programme des travaux est le suivant :

- o Rehaussement des quais 1, 2 et 3 à 55cm
- o Mise en place d'un éclairage conforme et d'une signalétique sécurité (bandes podotactiles)
- o Rehaussement des gardes corps sur les quais 1 et 2
- o Reprofilage des pentes des quais 1, 2, 3
- o Reprise du revêtement des quais

Le coût de cette opération est estimé à 4,8 millions d'euros, financé comme suit :

- 25 % par la Région
- 25 % par l'Etat
- 25 % par réseau SNCF
- 13 % par VGA
- 13 % Marmande

J.HOCQUELET s'interroge sur la participation de Marmande qui est à la même hauteur que celle de VGA.

M. Le Maire explique que la fréquentation marmandaise pour la gare est inférieure à l'inter-marmandais d'où l'équivalence de financement.

M.CERUTI s'interroge sur la dangerosité des passerelles, des courants d'airs.

M. Le Maire précise qu'il s'agit d'un outil standard pour la SNCF, et que les nuisances relevées à l'utilisation seront transmises à la SNCF.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°2 - Approbation du compte administratif 2017 – budget principal

M. Le Maire propose de voter le budget et le Compte Administratif à la fin de la présentation de J.JACQUET

J.JACQUET présente le dossier. Elle explique que depuis 2016, le vote du budget et du CA se font en une seule séance grâce à la diligence des services.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2017. Elle précise que la loi Notre (du 07.08.2015) crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Le vote synthétique du

budget, des budgets annexes, du compte administratif doivent être mis en ligne sur le site internet de la ville dès le vote des délibérations.

Cette présentation permet d'évaluer la santé financière de la collectivité.

Le 5 mars 2018, soit lors du précédent conseil municipal a eu lieu le débat d'orientations budgétaires.

Concernant la section de fonctionnement, à la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 2 371 152.53 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :		4 343 903.12 €
Excédent d'investissement cumulé :	-	2 380 348.21 €
Restes à réaliser	: +	407 597.62 €

Reste cumulé		2 371 152.53 €

La commune pratique le rattachement des charges et des produits à l'exercice et les titres et mandats sont émis sans retard.

Un indicateur de gestion à relever : la CAF repart à la hausse alors que les dotations de l'Etat sont en baisse.

J.JACQUET souligne une nette amélioration par rapport à 2016.

Deux facteurs y contribuent :

- La CAF brute (léger désendettement de la commune)
- Une légère augmentation des dépenses réelles par rapport à 2016.

J.JACQUET félicite publiquement le travail remarquable de la Direction des Finances.

Elle souligne que les dépenses pour la culture, le social, les aménagements urbains, les services généraux sont en régression.

Les intérêts des emprunts continuent de chuter grâce aux taux d'emprunts.

Une augmentation sensible des charges exceptionnelles est à relever.

Concernant les charges de personnel, il faut noter une augmentation du point d'indices, une revalorisation de la grille salariale.

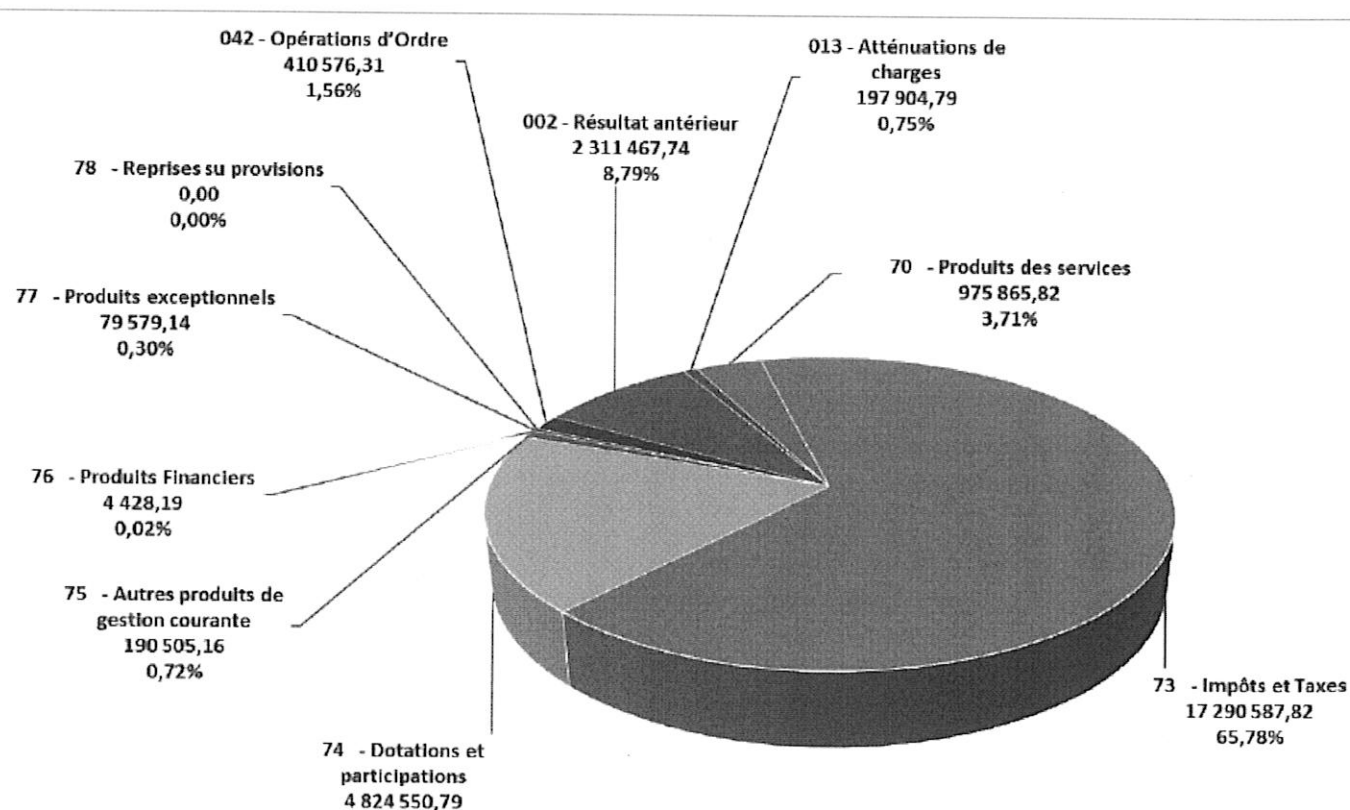
Pour la masse salariale, un recul de 05.53 % par rapport à l'année 2016 est à souligner.

La répartition des subventions représente 1 million d'euros de charges, charges importantes pour la collectivité. La majorité des subventions est attribuée au Sport et au culturel.

Favoriser le sport et la culture contribue à l'action sociale.

Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Concernant la section d'investissement, la collectivité a essayé de maintenir les dépenses d'investissements pour rendre la ville plus attractive.

Les principaux investissements faits en 2017 sont les suivants :

- Projet centre-ville cœur de vie avec la réalisation de la Place du Marché et le boulevard Richard Cœur de Lion
- Les travaux aux anciens bâtiments CESA
- La seconde tranche du schéma d'accessibilité
- Le déplacement du conservatoire
- L'aménagement de l'Ecole de Beyssac
- La première tranche des travaux de l'Ilot des Capucins.

Concernant le budget annuel du SPANC il n'y a pas de section d'investissement ni d'emprunt sur ce budget. En 2017, ont été réalisés 10 contrôles pour les assainissements autonomes neufs, 350 contrôles d'installations existantes, 20 contrôles obligatoires lors de ventes.

J.JACQUET explique que la mise en place d'une aide de 1000 € pour les travaux de réhabilitation des installations non conformes n'a pas été utilisée en 2017 mais une vingtaine de dossiers est en cours d'instruction.

Pour le budget annexe Assainissement, des travaux d'assainissement ont eu lieu en 2017 Avenue Gabarra, Rue Lagassat, et une étude de la station d'épuration a été menée.

Il n'y a pas eu d'emprunt réalisé en 2017.

Concernant l'évolution des taux de fiscalité, le taux de la taxe foncière est semblable à 2015. L'objectif est une nouvelle réduction dès que possible.

De plus J.JACQUET souligne que la capacité à se désendetter s'améliore, la collectivité passe de 7 ans en 2016 à 6 ans en 2017 toujours en dessous du seuil d'alerte fixé à 11 ans.

J.HOCQUELET intervient et juge le taux de réalisation correct. La CAF nette se redresse mais n'est pas revenue au niveau de 2013.

Il constate une diminution des charges en recettes et demande si cela correspond aux arrêts de travail, aux absences.

J.JACQUET explique que la différence est la pénalité sur les logements sociaux.

J.HOCQUELET pensait que l'on avait reçu plus de remboursements, et souligne qu'un poste est vacant celui de la DGS.

J.JACQUET souligne qu'il y a beaucoup de congés longues maladies.

M. Le Maire félicite la Directrice du service financier Madame Christine DE NADAI et tout son service actuellement amputé pour raison médicale.

Il la félicite d'avoir réalisé avec brio ce « copier/coller ». Il souligne la technicité de ce dossier.

Il envisage de voter les budgets en début d'année. Les services auront ainsi « les clés en main » plus tôt afin de faire aboutir les projets.

Il ajoute que les diminutions de dotations de l'Etat ont fortement impactés la CAF.

Il précise que la baisse de fiscalité est un réel tour de force dans une période de baisse de dotations de l'Etat très forte.

M.CERUTI précise qu'il s'abstiendra.

Votants : 31 Abstention : 01 (M.CERUTI) Exprimés : 30 Contre : 00 - Pour : 30 – Dossier adopté à la majorité

Dossier n°3 - Affectation du résultat 2017 - budget principal de la ville de Marmande

J.JACQUET revient sur l'interrogation de J.HOCQUELET sur la possibilité de voter globalement en chapitres, et lui répond en relisant l'article du CGCT qui autorise au Conseil Municipal ce mode de vote.

M. Le Maire interroge l'assemblée qui s'accorde à voter globalement.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°4 - Adoption du Budget primitif 2018 de la ville de Marmande

J.JACQUET explique que le budget primitif 2018 de la ville est construit sur les mêmes bases que le Débat d'Orientations Budgétaires présenté le 5 mars 2018. Elle précise qu'après quatre années de baisse des dotations de l'Etat, les collectivités comme Marmande vont devoir redoubler d'efforts pour surveiller les dépenses de fonctionnement de très près. Elle explique la répartition des recettes par chapitres, cite les différents projets pour l'année 2018 à savoir :

La Culture

Travaux Bâtiments Culturels	100 000 €
Rock School (1 ^{ère} Tranche)	160 000 €

Le Cultuel

Travaux Bâtiments Culturels	180 200 €
Restauration de la façade Nord de l'Eglise Notre-Dame (Travaux)	270 000 €

Le Sport

Travaux Bâtiments Sportifs	100 000 €
Main courante Stade Dartailh	20 000 €

L'Education

Travaux dans les Ecoles Maternelles	100 000 €
Travaux dans les Ecoles Elémentaires	140 000 €

La tranquillité et la salubrité publiques

Sanitaires Parking Rhin et Danube	33 000 €
Sanitaires Cimetière de Patras	30 000 €
Extension de la vidéo protection	60 000 €

La citoyenneté

Projet Voies douces (1 ^{ère} phase)	175 000 €
Signalétique	25 000 €
Mobilier Urbain	25 000 €
Eclairage Photovoltaïque	50 000 €

Le Cadre de Vie

Centre-Ville Cœur de Vie	
Maîtrise d'œuvre	100 000 €
Rue Charles de Gaulle et Place Clémenceau	
Poursuite de l'OPAH	84 150 €
3 ^{ème} tranche Accessibilité	200 000 €
Travaux Chemins Ruraux	45 000 €
Square de l'Automne (Politique de la ville)	200 000 €
Accessibilité de la Gare (1 ^{ère} Tranche)	200 000 €
Eau Potable, Eaux pluviales, Défense Incendie	215 000 €

Divers

Poursuite acquisitions foncières	300 000 €
Logiciels informatiques	25 600 €
Matériel informatique	52 000 €
Mobilier	10 000 €

Eclairage Public	80 000 €
Travaux Bâtiments divers	200 000 €
Travaux Economie d'Energie	85 000 €
Matériel de Transport	350 000 €
Démolition Ilot des Religieuses	80 000 €
Travaux CESAme (1^{ère} Tranche)	672 000 €

Départ d'Anne Mahieu à 20 h 30.

J.HOCQUELET s'interroge sur le montant du matériel de transport (350 000 €), et si une subvention est attendue concernant les travaux de l'église.

M. Le Maire explique qu'il ne s'agit pas de sa voiture mais des besoins pour le centre technique.

Une analyse très détaillée de tous les besoins a été faite et est programmée sur 3 ans pour y répondre.

Concernant les travaux de l'Eglise, J.JACQUET explique qu'aucune subvention n'a fait l'objet d'un arrêté signé, cela sera pris en compte dans une décision modificative.

J.HOCQUELET estime que le vote du budget est le moment de réfléchir au sens des investissements faits, à la politique budgétaire.

Il convient que le ratio est meilleur que précédemment.

Il s'interroge sur l'impact quotidien de tous ces changements dans la vie des Marmandais.

Qu'est-ce qu'un escalier plus esthétique, une meilleure perspective a apporté aux Marmandais et est-ce qu'il n'était pas possible de rénover de manière plus modeste ? Certes il note les subventions qui ont été obtenues.

Y a-t-il une meilleure fréquentation des restaurants ?

Il ajoute que la rue de la République a de l'allure mais fallait-il simplement pour éviter les flux de voiture la mettre en sens unique.

Il souligne que pour lui l'argument de la voiture qui asphyxie le centre-ville est valable pour les grandes villes. Il souligne que pour l'instant ce sens unique rebute les personnes qui arrivent du côté de Tonneins.

Il ajoute que l'on voit une sorte d'ébullition dans le projet CESAme, la Rockscool, et demande le bilan de l'Agence du Commerce.

Il pense qu'il faut travailler à un retour à la population susceptible de consommer en centre-ville. Il considère que les marmandais ne voient pas toujours les efforts faits, par contre ils ont vu leur pouvoir d'achat baisser.

Il relève également l'augmentation du CLAE pour les usagers avec le changement de la base de calcul. Il considère qu'il est indispensable d'investir sur Marmande, sur les marmandais et il ne retrouve pas cet esprit dans la présentation faite, en conséquence il s'abstiendra.

M. Le Maire répond à J.HOCQUELET qu'il oublie de parler de la fiscalité du département.

Il explique qu'il existe un rapport remis en 2016 sur la désertification des centre-villes et que tous les éléments y figurant sont tous des points traités par la municipalité (par exemple les infrastructures, la qualité de vie).

M. Le Maire ne peut céder à la critique permanente, il a pris des décisions stratégiques.

Si l'environnement en centre-ville est anxigène, périlleux, les familles ne viendront pas. Les espaces publics doivent être requalifiés. Il souligne que pour la Place du Marché une subvention de 500 000 € de DETR a été obtenue et que pour le contribuable marmandais le coût de ce quartier rénové n'est que de 350 000 €.

M. Le Maire précise qu'il est nécessaire d'avoir la motivation et il montre que cela marche.

Il rappelle que pendant 25 ans toutes les villes en France ont pavillonné, préparé des zones de dépenses à l'extérieur du centre-ville.

Il se réfère au Cadre de vie, à l'habitat avec OPAH-ru.

Il ne lâchera rien. Des interdictions sont inscrites dans le PLU pour des installations à l'extérieur, il dit non aux investisseurs.

Il interroge J.HOCQUELET « qu'a fait la précédente mandature par rapport à la désertification ? »

M. Le Maire le dit : ils iront jusqu'au bout car il faut faire revivre ce centre-ville.

P.LABARDIN revient sur la taxe sur les friches commerciales, quelques commerces vont pouvoir ainsi s'implanter. En termes de locations il fallait faire un effort. En centre-ville les loyers étaient deux à trois fois plus chers qu'en périphérie.

M. Le Maire a de bonnes nouvelles sur l'ancien bâtiment « Halle aux vêtements ». Il souligne que l'on sent que l'inversion de tendance est proche.

J.HOCQUELET précise qu'il n'a pas dit qu'il ne fallait rien faire mais il maintient que le coût de certains investissements tel que la Place du Marché aurait pu être moins conséquent. Il est convaincu que pour une ville de la taille de Marmande il est nécessaire de trouver un équilibre, il souligne que l'on n'est pas dans une ville de 50 000 habitants. Les approches doivent être différentes. Il s'interroge sur le sens unique de la rue de la République : « comment un bus va-t-il pouvoir passer ? ». Il ne nie pas la taxe du département, il ajoute que le département donne aux associations plus que ce qui a été dit.

M. Le Maire aurait aimé que toutes ces questions soient posées quand il était en poste. Il ajoute que le Comoedia décidé par la précédente mandature a été assumé par la majorité actuelle.

P.LABARDIN ajoute que de très bonnes surprises sont à venir pour le déplacement de la population dans les principales rues de la ville.

L.VALAY souhaitait revenir sur la remise en question de la pertinence des investissements faits. Elle ne retient que des bonnes nouvelles de la présentation de J.JACQUET. Pour elle, le résultat est là, Marmande est une ville qui attire. La ville a changé, elle s'est embellie. Elle conclut qu'il faut avoir de l'ambition pour une ville que nous aimons.

M. Le Maire ajoute que personne n'arrivera à le départir. La population s'installe à Marmande plus fortement qu'à Villeneuve, Agen ou Tonneins. L'activité économique est en nette hausse. On a aujourd'hui un territoire qui crée des richesses. Il n'a qu'une envie c'est de se remettre au travail pour proposer à la population une vraie révolution urbaine, et il voudrait que tout le monde soit conscient de cela. Il est prêt à accueillir toutes les bonnes volontés pour l'habitat. Il ajoute que si l'on ne relève pas le défi l'argent sera attribué à d'autres collectivités.

M.CERUTI intervient et reprend les propos de M. Le Maire concernant les baisses de dotations qu'il qualifie de mal nécessaire. Pour M.CERUTI, la baisse des dotations joue un rôle très négatif pour les collectivités, pour les investissements. Les moyens sont très inférieurs pour relever des défis qui sont plus conséquents. Il propose une autre taxe à mettre en place pour les parkings des supermarchés qui serait utilisée pour développer les petites supérettes en centre-ville (expérimentation faite à Paris). Il explique que compte tenu de ce contexte d'aggravation, nous avons besoin de davantage de services publics. Il s'interroge par rapport au nombre d'emplois aidés mis sur la sellette.

J.JACQUET préfère attendre les chiffres des Ressources Humaines pour répondre.

M.CERUTI retient que le nombre de « catégorie A » est en dessous de la moyenne. Il propose que les départs à la retraite soient remplacés. Il est pour lui impossible de faire mieux avec moins. Il rappelle que la moyenne du salaire d'un agent est 300 € inférieur à la moyenne nationale. Il juge que l'on a des employés très impliqués dans ce contexte difficile. Il n'est pas convaincu par la Place du Marché et considère que la Place Clémenceau n'est pas une priorité. Il pense qu'il faut prioriser en termes de circulation, donner une impulsion plus importante encore à l'investissement vers des créateurs d'emplois, aller plus loin sur les constructions, la rénovation des logements anciens en centre-ville.

M. Le Maire souligne que la taxe sur les parkings extérieurs a été abordée plusieurs fois. Le disque bleu a été mis en place.

Il annonce que par rapport à la diminution du nombre d'agents le « chap 012 » va remonter. Il explique que l'on est aujourd'hui dans une phase de transition, phase pendant laquelle beaucoup d'efforts sont demandés. Une vraie réflexion pour construire le temps périscolaire est menée. La collectivité sera obligée de remplacer le personnel.

Par rapport aux départs à la retraite, il ne s'agit pas de pérenniser un poste simplement parce qu'il existait par le passé.

Il a proposé aux représentants du personnel qu'il y ait une revalorisation du profil de carrière, tout le monde passera sauf avis contraire du chef de service.

Il conclut que la reconnaissance et la valorisation du travail sont assumées par la majorité. Les choses avancent.

Il ajoute que si les résultats économiques sont là c'est que l'agglomération a pris ses responsabilités. Les sommes sont prévues pour investir sur l'ouest et l'est, et sur le logement de manière à ce que notre ville se repeuple.

Il est contre la gratuité générale des transports. Il considère qu'il y a toujours quelqu'un qui paie. Il pense qu'il faut trouver un meilleur équilibre.

M.CERUTI ajoute que plusieurs collectivités ont mis en place ce système de gratuité.

K.BRETAGNE intervient concernant le chap 021 « Œuvres et objets d'arts »

Elle pense qu'un musée se définit par ses collections, son patrimoine culturel.

Elle précise que l'on touche à une ligne importante alors que nous devons constituer un réservoir solide pour notre musée, pour sa mise en valeur. Cette ligne supprimée permet d'acquérir des œuvres d'art.

M. Le Maire précise qu'il y a eu les réunions d'arbitrage budgétaire. Il pense qu'il s'agit plus d'un oubli et que cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'acquisitions. Il y aura donc une décision modificative. Concernant la collection Abel Boyé il pense qu'il faut aller plus loin dans sa mise en valeur dans les actions cœur de ville.

L.VALAY précise que l'on parle d'une ligne budgétaire de 3000 €, point abordé lors de la dernière commission culture.

Concernant Abel Boyé, il lui semblait opportun de faire un véritable projet de valorisation, en faire profiter les marmandais. Elle a demandé à la directrice du musée d'y réfléchir car Abel Boyé est une signature.

M.CALZAVARA précise que certains contrats CAE ont été remplacés par des CDD et certains CDD par des stagiérisations.

I - Recettes de fonctionnement

➤ Excédent reporté de 2017

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 74 – Dotations subventions et participations

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 013 – Atténuation de charges

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ Chapitre 76 – Produits financiers

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

II - Dépenses de fonctionnement

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 014 – Atténuations de produits**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 66 – Charges financières**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Dotations aux amortissements et aux provisions**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

III - Recettes d'investissement

➤ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 27 – Autres immobilisations financières**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

IV - Dépenses d'investissement

➤ **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 23 – Immobilisations en cours**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre opérations**

• **OPAH-RU**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

• **Centre Vie Cœur de Vie**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

• **Eglise Notre Dame**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

• **Schéma Directeur d'Accessibilité**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

• **CESame**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

• **Rock School**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : travaux en régie**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales**

Votants : 32 Abstention : 07 (MAHIEU - FIGUES – BORDERIE – HOCQUELET – CILLIERES – CERUTI – MANIER) Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 – Dossier adopté (à la majorité)

Dossier n°5 - Approbation du compte administratif 2017 – budget annexe Parc de stationnement

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 – Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 6 - Affectation du résultat 2017 - budget annexe parc de stationnement

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 7 - Adoption du budget annexe 2018 du parc de stationnement

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°8 - Approbation du compte administratif 2017 – budget annexe Assainissement

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 – Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 9 - Affectation du résultat 2017 - budget annexe assainissement

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°10 - Adoption du budget annexe 2018 de l'assainissement

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°11 - Approbation du compte administratif 2017 – budget annexe SPANC

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 – Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 12 - Affectation du résultat 2017 budget annexe SPANC

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°13 - Adoption du budget annexe 2018 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 14 - Approbation du compte administratif 2017 - Budget annexe Production d'Energie Renouvelable

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 – Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 15 - Affectation du résultat 2017 - budget annexe Production d'Energie Renouvelable

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°16 - Adoption du budget annexe 2018 - Production d'Energie Renouvelable

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°17 - Approbation du compte administratif 2017 – budget annexe Salle de spectacles Comoedia

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 – Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 18 - Affectation du résultat 2017 - budget annexe Salle de spectacles Comoedia

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°19 - Adoption du budget annexe 2018 de la Salle de Spectacles du Comoedia

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 20 - Approbation des comptes de gestion 2017 dressés par Monsieur José ABENIA, Trésorier Municipal.

M. Le Maire salue le travail de M. Abénia, le remercie et lui souhaite une agréable retraite.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°21 - Détermination des taux de la fiscalité sur les ménages – année 2018

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°22 - Amortissements et Provisions afférents au budget annexe Salle de Spectacles Comoedia

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°23 - Attribution de subventions au CCAS et à l'EPA- Cité de la Formation de Marmande pour l'année 2018

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°24 - Versement du Centime de Solidarité sur les consommations d'eau potable aux associations Sahel Amitié et Afrique Amitié

M. Le Maire précise qu'il s'agit d'un dossier ancien. Le centime de solidarité versé par les Marmandais sera reversé à l'association Sahel Amitié et l'association Afrique Amitié qui souhaite apporter de l'eau au Congo

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°25 - Provisions pour risques afférents aux litiges et contentieux -Affaire CLEMENS

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°26 - Attribution de subventions aux associations culturelles, socio-éducative, animations pour l'année 2018

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°27 - Autorisation de conclure des contrats aidés

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°28 - Groupement de commandes

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°29 - Travaux Rue Henri Dunant – Régularisation des limites du domaine public par acquisition de parcelles au Centre Hospitalier Intercommunal

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°30 - Constitution de servitude avec ENEDIS sur la parcelle cadastrée section IM n° 23 sise à Girouflat

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°31 - Convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energie et d'Electricité de Lot-et-Garonne (SDEE 47) sur la parcelle cadastrée section EN n° 267 sise 95 Avenue du Commandant Baylac

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°32 - Modification de la Maitrise d'Ouvrage relative à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (opah ru) « habiter ma ville » à Marmande 2018-2023

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°33 - Recherche des substances dangereuses dans les eaux de la station de traitement des eaux usées de Thivras – demande de subvention à l'Agence de l'eau Adour Garonne

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°34 - Arrêt du Centime de Solidarité sur les consommations d'eau potable

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°35 - Dénomination d'une salle en l'honneur de M. Thierry CHASTEAU

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 36 - Subvention à l'Equipement de l'Aviron Marmandais

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°37 - Subvention exceptionnelle pour l'USM Rugby

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°38 - Acomptes sur subventions 2018 à des Associations Sportives

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°39 - Subventions exceptionnelles à l'USM Rugby, au JLR Marmande

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°40 - Validation APD façade nord de l'église Notre-Dame de Marmande.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°41 - Affectation des dépenses afférentes aux travaux réalisés en régie municipale par les Services Techniques. Travaux complémentaires pour 2018

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°42 - Installation des compteurs LINKY

Un dossier sur table est présenté à la demande de M.CERUTI.

Au regard des préoccupations de notre population, concernant la pose des compteurs communicants Linky, M.CERUTI souhaite que notre commune se prononce en direction de l'Etat représenté par Mme Le Préfet et d'Enedis 47 concernant les compteurs Linky.

Pour ce faire, il demande que la commune s'engage sur les décisions suivantes :

- respecter la liberté de choix de chacun, quant à l'installation ou non du compteur avec facturation de l'abonnement et de la consommation au même prix. Chaque commune et usager, comme le demande la CNIL, doivent être informés et donner leur accord explicite ou non sans chantage.
- appliquer le principe de précaution en vue de prévenir les conséquences éventuelles sur la santé et dans l'immédiat exiger l'installation par Enedis de «filtres» pour bloquer la circulation des ondes dans chaque appartement ou maison. Le coût sera pris en charge par ce service public.
- maintenir le tarif historique réglementé pour éviter l'inflation du prix de l'énergie.

M. Le Maire ne connaît pas les termes techniques mais demande si ces filtres existent.

M.CERUTI propose de les installer à chaque utilisateur. Ces filtres se fixent sur les compteurs.

M.HOSPITAL explique que les ondes sont dangereuses à partir du relais, du transformateur et sur le plan juridique cela pose problème.

M. Le Maire se dit favorable au premier et second point mais ne soumet pas au vote le troisième point.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 – Dossier adopté à l'unanimité

Décisions :

- ♦ Décision n° 2018.068 – 26.02.2018 - Anne COUREL, médiation Samedi 3 et dimanche 4 mars 2018
- ♦ Décision n° 2018.069 - Convention de mise à disposition de logements municipaux en faveur de l'Association Centre des Sureaux
- ♦ Décision n° 2018.070 – 02.03.2018 - Mise à disposition du gymnase « Jacques Martinot » à l'association « Basketformeur »
- ♦ Décision n° 2018.071 – 05.03.2018 - Fête Nationale du 14 Juillet – METRO OPERA
- ♦ Décision n° 2018.072 – 08 .03.2018 - Convention de mise à disposition de locaux municipaux en faveur des associations Bedat mon quartier, Les Marmandais du Levant, Comité d'animation Lolya Chêne Vert, Quartier de Coussan
- ♦ Décision n° 2018.073 – 08.03.2018 - Autorisation d'ester en justice Recours gracieux à l'encontre de l'arrêté d'opposition à la Déclaration Préalable n° 047.157.17 F 0207 accordée à Madame BAUER Hérodia
- ♦ Décision n° 2018.074 – 12.03.2018 - Création d'un tarif pour le spectacle Ces Filles-Là
- ♦ Décision n° 2018.075 – 12.03.2018 - Marmande en Fête – Balkanic Orkestar (Remplace et annule la Décision n°2018.043)
- ♦ Décision n° 2018.076 – 14.03.2018 - Convention de formation avec la société PREVENTIONNISTE (9 agents de différents services)
- ♦ Décision n° 2018.077 – 19.03.2018 - Convention de location d'un logement municipal en faveur de Madame Natsnet Kalab
- ♦ Décision n° 2017.078 – 19.03.2018 - Mise à disposition à titre gracieux du bâtiment des anciens établissements CESA

- ♦ Décision n° 2018.079 – 21.03.2018 - Convention de partenariat entre la Commune de Marmande et Indivision Jay, Monsieur Barboutan, Monsieur Michel Borello pour le prêt de terrains dans le cadre du Festival Garorock 2018 pour l'aménagement de parkings pour véhicules légers
- ♦ Décision n° 2018.080 – 21.03.2018 - Marmande en Fête – Ganaderia Dussau
- ♦ Décision n° 2018.081 – 21.03.2018 - Conférence d'Alexandre Tikhomiroff dans le cadre de l'exposition Bande Dessinée
- ♦ Décision n° 2018.082 – 23.03.2018 - Contrat de maintenance pour l'ascenseur Conservatoire de musique Maurice Ravel
- ♦ Décision n° 2018.083 – 23.03.2018 - Fête des Fleurs et des Saveurs Association Echappées Sauvages
- ♦ Décision n° 2018.084 – 27.03.2018 - Actions Culturelles avec la Compagnie Humaine
- ♦ Décision n° 2018.085 – 28.03.2018 - Vente d'un broyeur
- ♦ Décision n° 2018.086 – 28.03.2018 - Vente des chars « Cavalcade 2017 » des quartiers TREC, THIVRAS, MAGDELEINE BOUILHATS DISPANS.
- ♦ Décision n°2018.087 – 29.03.2018 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi Une Histoire » animé par M. Pierre BERTRAND
- ♦ Décision n° 2018.088 – 29.03.2018 - Convention de mise à disposition de l'Agence du Commerce en faveur de l'association CULTURE ET INFORMATION
- ♦ Décision n° 2018.089 – 29.03.2018 - Marché n° 17.18- Travaux d'amélioration de la station d'épuration de Marmande-Thivras

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 22.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre MARCHAND



Le Maire de Marmande,
Daniel BENQUET

